

COUR MUNICIPALE DE SAINT-RAYMOND

TARIF DES FRAIS JUDICIAIRES EN MATIÈRE PÉNALE

Frais applicables à l'amende sur un constat d'infraction

DÉFENDEUR DE PLUS DE 18 ANS

AMENDE	FRAIS
De 0 \$ à 10 \$	6 \$
De 11 \$ à 49 \$	15 \$
De 50 \$ à 99 \$	31 \$
De 100 \$ à 149 \$	56 \$
De 150 \$ à 299 \$	82 \$
De 300 \$ à 599 \$	164 \$
De 600 \$ à 1 499 \$	326 \$
De 1 500 \$ à 9 999 \$	25 % de l'amende **
De 10 000 \$ et plus	2 500 \$ + 1 % de l'excédent de 10 000 \$ **

DÉFENDEUR DE MOINS DE 18 ANS

AMENDE	FRAIS
De 0 \$ à 10 \$	6 \$
De 11 \$ à 49 \$	15 \$
De 50 \$ à 750 \$	22 \$

***Ces frais sont sujet à l'arrondissement au dollar le plus près (à la baisse si fraction de dollar inférieure à 0,50 \$, à la hausse si fraction de dollar égale ou supérieure à 0,50 \$).*

Ces frais font l'objet d'une révision le 1^{er} janvier de chaque année.

À jour au 1^{er} janvier 2024

CONTRIBUTION

**Contribution pour le *Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels*
et pour le *Fonds Accès Justice***

Cette contribution est applicable à un **constat d'infraction émis en vertu d'une loi ou d'un règlement provincial** (elle ne s'applique donc pas pour les infractions aux règlements municipaux).

Depuis le 21 octobre 2015, la nouvelle contribution doit être appliquée comme suit :

AMENDE	CONTRIBUTION
De 0 \$ à 100 \$	20 \$
De 101 \$ à 500 \$	40 \$
De 501 \$ et plus	25 % de l'amende